

#12

ÉTRÉP'info

Journal d'information #12 - Juin 2026



Jardin public Pierre Beauvils



Nouveau conseil municipal



Panneau ville fleurie

Juin 2026



Budget 2026

p.13



Grandir à Étrépagny

p.18

Le mot du Maire



Étrépagny mérite le meilleur. C'est la conviction qui m'animait déjà il y a six ans et qui rassemble aujourd'hui cette nouvelle équipe municipale. Certains élus poursuivent leur engagement, de nouveaux visages nous rejoignent, tout comme d'anciens membres de l'opposition. Au-delà des parcours de chacun, nous partageons tous la même volonté : agir ensemble pour l'avenir de notre commune.

Rendre Étrépagny toujours plus attractive est un travail qui s'inscrit dans le temps. Les projets d'une ville ne

se concrétisent pas en quelques mois : ils avancent étape par étape, au fil des décisions, des financements et des priorités qui se construisent dans la durée. C'est dans cet esprit que nous abordons ce nouveau mandat.

Certes, le contexte budgétaire est exigeant. Les charges augmentent, les dotations diminuent et les incertitudes sont nombreuses. Mais, grâce à une gestion rigoureuse menée depuis plusieurs années, sans augmentation des impôts locaux, nous continuons à investir pour préparer l'avenir. La restauration des vitraux de l'église est engagée, la rénovation énergétique de l'école élémentaire avance, la vidéoprotection poursuit son déploiement et les aménagements de voirie se poursuivent dans différents secteurs de la commune.

Mais l'attractivité d'Étrépagny ne se résume pas à ses projets. Notre commune dispose déjà de nombreux atouts : un cadre de vie apprécié, des commerces, des services, des équipements, un jardin public dont nous sommes fiers – véritable poumon vert au cœur de la ville – une vie associative dynamique qui fédère plus de 1 500 adhérents pour les seules associations sportives. Notre ambition est de préserver ces forces, de développer l'offre de logements – notamment pour nos seniors – et de poursuivre les aménagements qui permettent à chacun de trouver sa place ici. Faire en sorte qu'Étrépagny reste une commune où l'on vit bien, où l'on a envie de s'installer, de construire ses projets et de voir grandir sa famille.

Cette ambition ne peut se construire qu'avec les habitants. Nous souhaitons renforcer encore les occasions d'échanger avec vous, à travers les permanences, les réunions de quartier et les rencontres organisées tout au long de l'année. Écouter vos attentes, comprendre vos besoins et partager les projets de la commune est essentiel pour continuer à avancer ensemble.

Je souhaite enfin remercier l'ensemble des agents municipaux ainsi que tous les bénévoles qui s'engagent au quotidien pour faire vivre notre commune. Leur investissement, souvent discret mais toujours indispensable, contribue chaque jour à la qualité de vie dont nous bénéficions collectivement. À ceux qui souhaitent s'impliquer davantage, la vie associative et le bénévolat ont besoin de vous : c'est ensemble que nous ferons rayonner Étrépagny.

Continuons à faire vivre Étrépagny avec la même énergie, le même attachement à notre commune et la même confiance dans son avenir.

Frédéric Cailliet,
Maire d'Étrépagny.

Le mot des élus

Les habitants veulent être mieux informés – nous l'avons entendu pendant la campagne. Ce mandat, nous le commençons avec cet objectif : une communication plus dynamique, plus accessible, à la hauteur de ce qu'Étrépagny propose. Avec ce journal, nous passons des mots aux actes.

Mme Foulon,
5^e adjointe chargée de la
Communication, des Fêtes et
cérémonies et des Activités
économiques.



Le Conseil Municipal des jeunes

À venir

Huit représentants à l'école Georges Delamare, deux à l'école Notre-Dame de Joie et huit au collège.

Sommaire



04

LES STERPINACIENS ONT VOTÉ !
Mandat 2026-2032

13

BUDGET 2026 : CHIFFRES ET RÉALITÉS
Pour comprendre en un coup d'œil

18

GRANDIR À ÉTRÉPAGNY
Une ville qui accompagne ses enfants à chaque étape

22

QU'IL FAIT BON ÊTRE UN(E) STERPINACIEN(NE)
Étrépagny sous toutes ses facettes

26

EN UN CLIN D'ŒIL
La commune en bref

27

RETOUR SUR...
Ces événements qui nous ont rassemblés

29

À NE PAS MANQUER !
Vos prochains rendez-vous

30

ÉTRÉPAGNY EN FÊTE
Deux rendez-vous incontournables de l'été sterpinacien

LES STERPINACIENS ONT VOTÉ !

Mandat 2026-2032



Dans les urnes, le verdict est sans appel ce 15 mars 2026 : la liste « Étrépagny Toujours avec Passion », conduite par Frédéric Cailliet, a recueilli près de 80 % des suffrages exprimés (939 voix sur 1 178 votants). Une victoire sans équivoque, dès le premier tour.

Cinq jours plus tard, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour la première fois. Réélu Maire pour un second mandat, Frédéric Cailliet prend la tête d'une équipe renouvelée, portée par des ambitions intactes : améliorer le cadre de vie des habitants, investir dans les infrastructures et soutenir les services de proximité. Parmi les nouvelles têtes, Jim Dhoedt, Nathalie Darthy et Sébastien Fremor – trois membres de l'opposition en 2020 – rejoignent l'équipe et apportent avec eux de nouvelles compétences. Un rapprochement qui témoigne d'une volonté commune de mettre l'intérêt des Sterpinaciens avant tout. Le même jour, les adjoints ont été élus et les délégations officiellement attribuées.



Mémo

Comment s'organise notre commune ?

De l'élection aux commissions – le fonctionnement interne d'Étrépagny

À Étrépagny, comme dans l'ensemble des communes de France, l'organisation municipale repose sur un fonctionnement démocratique clair. Les habitants élisent une liste de candidats, qui compose ensuite le conseil municipal.

Réuni lors de sa séance d'installation, le conseil municipal élit en son sein le maire – généralement la tête de liste arrivée en tête du scrutin. Une fois élu, c'est lui qui conduit l'action municipale au quotidien, met en œuvre les orientations votées par le conseil et assure le pilotage des projets de la commune.

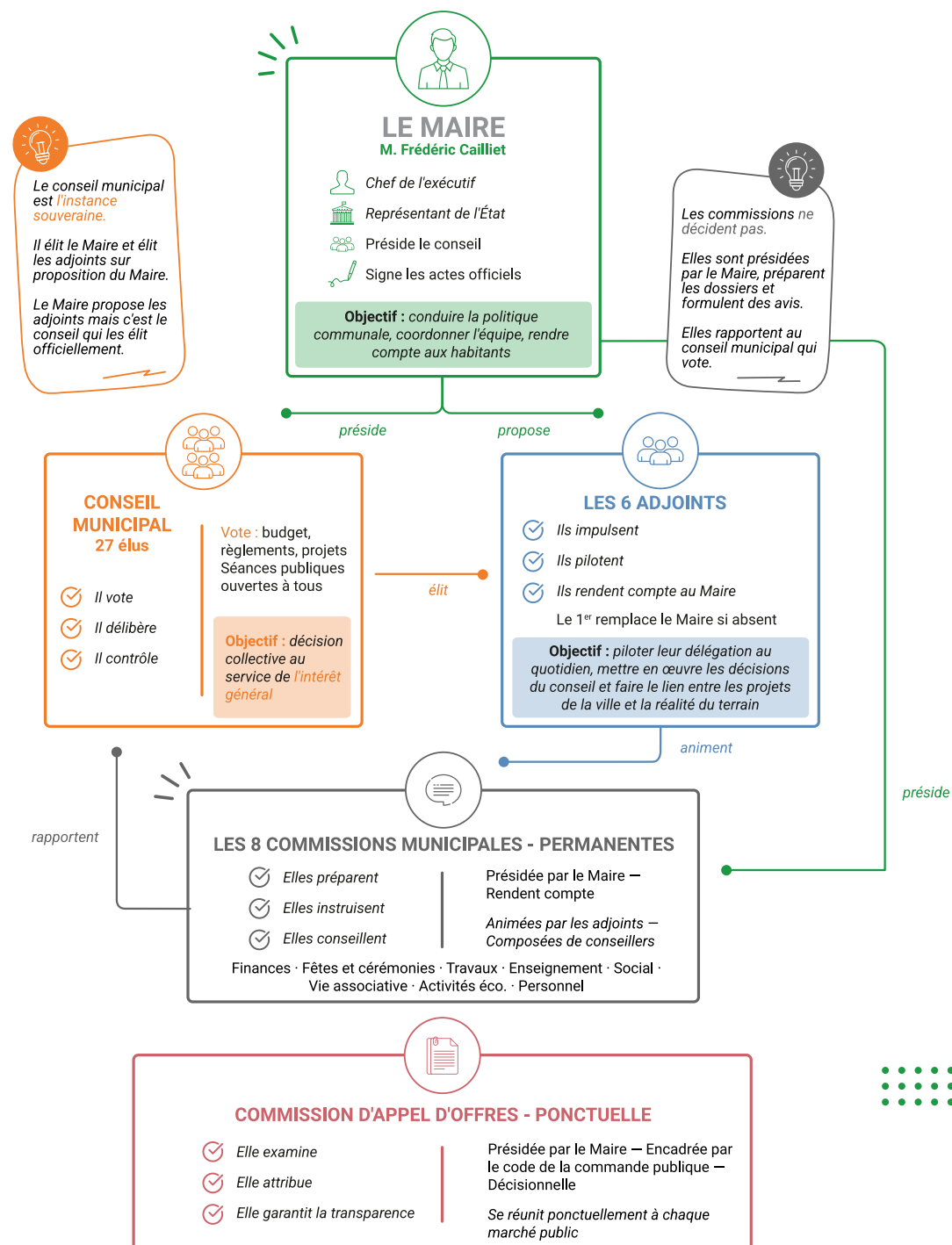
41 % de participation

939 voix sur 1 178 votants
80 % des suffrages exprimés

27 conseillers élus

6 adjoints nommés

9 commissions constituées





Plongée au cœur de l'équipe municipale

Nommés par le conseil municipal sur proposition du Maire, les 6 adjoints sont les piliers de l'équipe municipale. Chacun se voit confier une délégation thématique et en est responsable au quotidien.



2^{ème} adjoint
Ancien conseiller municipal
M. Jim DHOEDT
Affaires générales · Finances et marchés · RH · Affaires juridiques · PLU et planification

En quelques mots :

De l'école élémentaire Georges Delamare au collège Louis Anquetin, j'ai grandi à Étrépagne. Engagé depuis de nombreuses années dans la vie locale, je connais bien notre commune et ses réalités.

Et aujourd'hui, un constat s'impose : nous devons agir ensemble. Car Étrépagne perd des habitants, alors que notre PLU fixe un objectif de 4 100 habitants à l'horizon 2031. Un objectif ambitieux et nous devons nous en rapprocher. J'ai toujours connu Étrépagne autour de 3500 habitants, mais aujourd'hui, nous avons besoin de nouvelles ressources afin que notre commune retrouve sa vitalité et son dynamisme.

Tout est lié : une ville attractive, ce sont des logements adaptés pour accueillir de nouvelles familles et permettre aux seniors de rester sur la commune, des commerces soutenus pour maintenir une ville vivante, des manifestations qui créent du lien et donnent envie de s'investir — c'est concret, c'est faisable, et c'est ce sur quoi nous allons travailler.

Sous le contrôle du maire, Frédéric Cailliet, et du conseil municipal, je donnerai tout ce que je peux pour relancer Étrépagne.



1^{ère} adjointe
Mme Corinne BRUDEY
Affaires scolaires · Enfance · Jeunesse

En quelques mots :

Secrétaire générale au collège d'Étrépagne, je vis les affaires scolaires de l'intérieur. Un ancrage qui, combiné à ce deuxième mandat d'adjointe, me permet de comprendre les réalités du terrain et d'agir en conséquence.

Mon rôle est de maintenir un dialogue permanent entre les familles, les enseignants, l'Éducation nationale et la commune, pour que les besoins de tous soient entendus et pris en compte.

L'enjeu est réel : partout en France, les effectifs scolaires baissent. Des classes qui se vident entraînent des fermetures, et des classes qui se remplissent trop dégradent les conditions d'apprentissage pour les enfants. Maintenir un équilibre, c'est préserver la qualité de l'enseignement — et l'attractivité de la commune.

Proches, honnêtes, à l'écoute — nous sommes la voix des Sterpinaciens, et nous nous consacrons chaque jour à ce qu'Étrépagne reste une commune où il fait bon vivre.



3^{ème} adjointe
Mme Danielle BONNETTE
Affaires sociales · Habitat · Solidarité

En quelques mots :

Le social, le logement et la solidarité ont toujours été au cœur de mon engagement. Pour ce sixième mandat — et second en tant qu'adjointe au CCAS —, je continuerai à être à l'écoute des Sterpinaciens, à accompagner ceux qui en ont besoin dans leurs démarches et à répondre présente pour les situations les plus difficiles.

Maintenir le lien avec nos seniors, soutenir les personnes en difficulté, organiser les repas des anciens, les thés dansants, les colis de Noël — plus de 600 distribués en 2025 aux plus de 70 ans — restent des priorités essentielles. Mais les besoins évoluent et de nouvelles réponses doivent émerger.

Le logement est un enjeu majeur : les demandes sont nombreuses et le manque se fait sentir, qu'il s'agisse de logements sociaux ou non. Ce besoin, nous l'entendons — il guide nos réflexions pour ce mandat.

Les permanences et réunions de quartier sont là pour ça — venez échanger, sollicitez-nous, c'est en se parlant que nous avançons.



4^{ème} adjoint
Ancien conseiller municipal
M. Laurent BAUSMAYER
Associations · Citoyenneté

En quelques mots :

Depuis plus de 40 ans, je participe à la vie locale d'Étrépagne. Ancien président de l'USE football, gestionnaire des échanges avec le club de notre ville jumelée irlandaise de Trim pendant 20 ans, conseiller municipal depuis 2006 — cet ancrage dans la vie locale, je le mets aujourd'hui au service de mes délégations. Soutenir les associations, c'est maintenir ce maillage solide qui fait la richesse de notre commune — les bénévoles ont besoin d'être soutenus, comme nous l'avons toujours fait.

Pour ce mandat, nous voulons aller plus loin dans le dialogue avec les habitants : permanences, réunions de quartier, démocratie participative plus active, pour que chacun puisse s'exprimer et contribuer à la vie de sa commune. C'est en dialoguant que l'on se rapproche et que l'on se comprend. Et pour que ce dialogue traverse les générations, relancer le Conseil Municipal des Jeunes est une priorité — donner la parole à notre jeunesse, c'est construire l'avenir ensemble.



6^{ème} adjoint
M. Philippe FERIN
Travaux · Environnement · Cadre de vie

En quelques mots :

Natif d'Étrépagne, j'y ai travaillé comme artisan puis commerçant, au contact direct des gens et du terrain. Cette vie passée au contact des habitants m'a appris à lire leurs attentes, à les écouter et à leur apporter des réponses concrètes.

Une rue abîmée, un bâtiment à entretenir, un chantier en cours — ce sont des endroits concrets où les attentes des habitants s'expriment, où il ne suffit pas de promettre : il faut être présent, se déplacer, expliquer et agir. Je me rends sur place, je vais à la rencontre des gens, je reviens vers eux avec des réponses. C'est comme ça que je conçois mon rôle.

Les habitants nous ont accordé leur confiance : Étrépagne doit rester une commune bien entretenue, agréable à vivre et à la hauteur de leurs attentes. Et pour y veiller, je suis là chaque jour.





Le CCAS, c'est quoi exactement ?

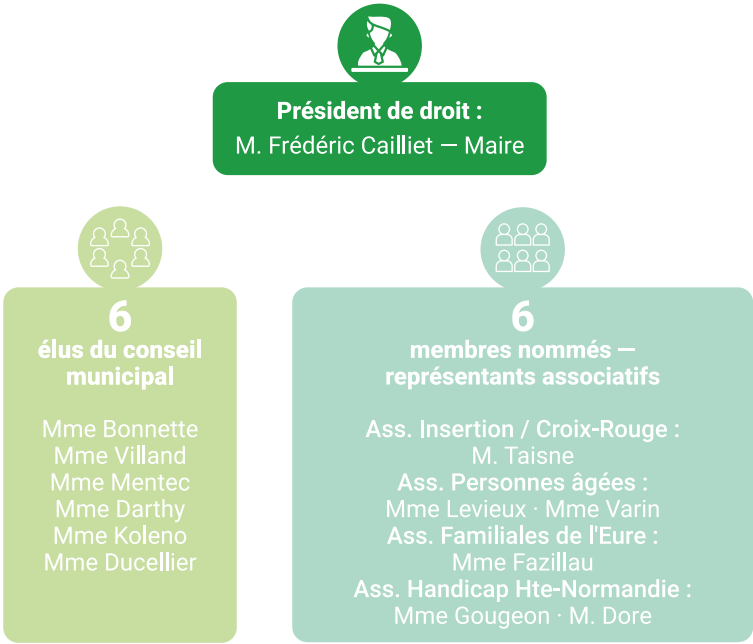
Distinct du conseil municipal mais créé et financé par la commune, le Centre Communal d'Action Sociale est le bras social d'Étrépagny. Avec son propre budget et son propre conseil d'administration, il accompagne les habitants qui en ont besoin au quotidien : aides d'urgence, soutien aux personnes en difficulté, aides alimentaires, aides aux permis pour 10 jeunes de la commune, aides liées aux dépenses énergétiques, domiciliation, et orientation vers les services compétents.

Le CCAS crée également des moments qui rassemblent toute l'année : deux thés dansants, un repas des seniors et la distribution du colis des anciens pour environ 600 personnes. Autant d'occasions de maintenir le lien social et de veiller à ce que personne ne se retrouve isolé.

Pour toute question ou demande, le CCAS vous accueille en mairie.



Qui compose son conseil d'administration ?



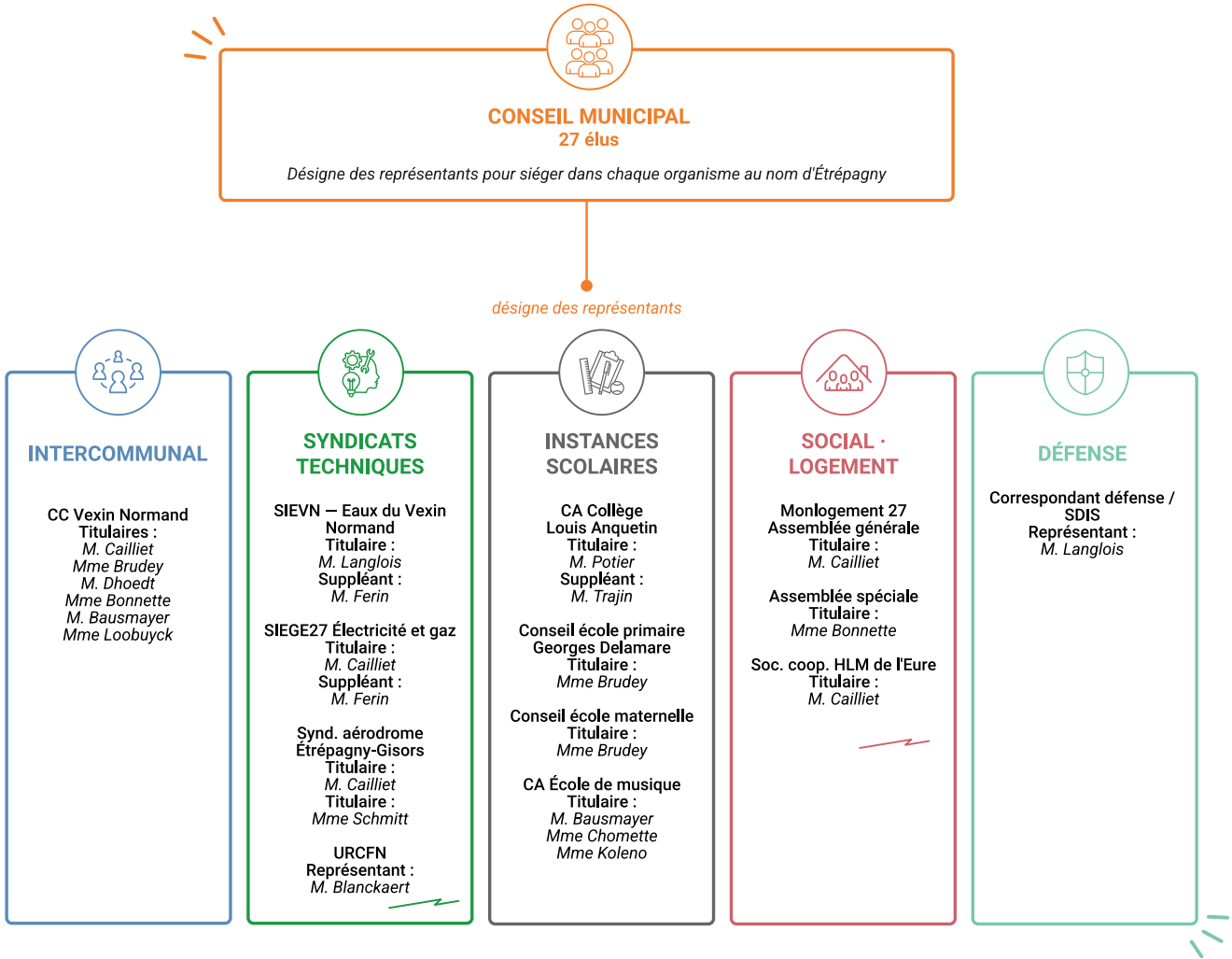
Le CCAS n'est pas une commission municipale — c'est un établissement public à part entière, avec sa propre gouvernance. Il est à mi-chemin entre la commune et le tissu associatif local.



Étrépagny, bien représentée sur le territoire

Quand nos élus siègent ailleurs pour nous

Au-delà des murs de la mairie, les élus d'Étrépagny siègent dans de nombreux organismes intercommunaux et locaux. Syndicats des eaux, instances scolaires, logement social, défense — sur chacun de ces sujets, des conseillers municipaux portent la voix d'Étrépagny et défendent les intérêts des habitants. Un engagement discret mais indispensable au bon fonctionnement du territoire.





Focus sur : les *Commissions* municipales

Le rouage essentiel entre les élus et les décisions

Derrière chaque décision du conseil municipal, il y a un travail de fond : celui des commissions. Composées d'élus volontaires, elles se réunissent régulièrement pour instruire les dossiers, débattre des projets et formuler des avis avant chaque vote. Elles ne décident pas — c'est le rôle du conseil — mais elles préparent, elles questionnent, elles éclairent. Le Maire préside l'ensemble des commissions et chaque adjoint en est le référent thématique. Étrépnay compte 8 commissions permanentes et 1 commission ponctuelle pour le mandat 2026-2032. Voici leur rôle, leurs missions et leurs membres.

COMMISSIONS PERMANENTES

FINANCES

Adjoint référent : *M. Jim Dhoedt — 2^e adjoint*

Ce que fait cette commission

La commission Finances veille à ce que chaque euro public soit dépensé avec rigueur et transparence. Dans un contexte national incertain — absence prolongée du budget de l'État, réduction des dotations — son rôle est plus crucial que jamais pour préserver la capacité d'investissement de la commune.

Ses missions concrètes

- Préparer et suivre le budget communal et celui de l'assainissement
- Contrôler les dépenses et optimiser les ressources
- Définir les orientations financières pluriannuelles
- Veiller au maintien d'un niveau de fiscalité raisonnable

Membres

M. Cailliet	Mme Foulon
M. Dhoedt	M. Blanckaert
Mme Loobuyck	Mme Brudey
M. Bausmayer	M. Taravella

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Adjointe référente : *Mme Jenny Foulon — 5^e adjointe*

Ce que fait cette commission

Bien vivre ensemble, ça se construit aussi dans la fête. Cette commission organise les événements qui rythment la vie d'Étrépnay tout au long de l'année : animations culturelles, commémorations patriotiques, temps festifs. Elle contribue à faire rayonner la commune et à renforcer le lien entre ses habitants.

Ses missions concrètes

- Organiser les événements communaux et les cérémonies officielles
- Coordonner les animations culturelles et patriotiques
- Soutenir le développement touristique et l'attractivité de la ville
- Contribuer à l'identité et au rayonnement d'Étrépnay

Membres

M. Cailliet	Mme Villand
Mme Foulon	Mme Chomette
M. Trajin	M. Ferin
M. Potier	M. Flament

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Adjointe référente : *Mme Jenny Foulon — 5^e adjointe*

Ce que fait cette commission

Une ville qui vit, c'est une ville où on fait ses courses à pied, où les commerces tiennent, où de nouvelles enseignes s'installent. Cette commission impulse la politique de redynamisation économique d'Étrépnay : soutien aux commerçants, animation du marché, réflexion sur le stationnement et la circulation.

Ses missions concrètes

- Soutenir et développer le commerce de proximité
- Accompagner les entreprises et artisans locaux
- Animer le marché et renforcer son attractivité
- Réfléchir à la circulation et au stationnement en lien avec le commerce
- Proposer des actions pour dynamiser les acteurs économiques de la ville

Membres

M. Cailliet	M. Fremor
Mme Foulon	M. Bausmayer
M. Sageot	M. Potier
M. Ferin	M. Dhoedt



TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

Adjoint référent : *M. Philippe Ferin — 6^e adjoint*

Ce que fait cette commission

Les routes, les bâtiments, les trottoirs, les espaces verts, les réseaux : tout ce qui fait le quotidien visible d'une ville passe par cette commission. L'une des plus chargées du mandat, avec un programme de travaux ambitieux déjà engagé : église, école, voirie, vidéosurveillance, défense incendie...

Ses missions concrètes

- Superviser les chantiers et travaux d'investissement
- Assurer le suivi et l'entretien des bâtiments communaux
- Gérer l'entretien des voiries, des réseaux et du mobilier urbain
- Piloter les opérations visant à améliorer la sécurité des infrastructures
- Veiller à la qualité du cadre de vie quotidien des habitants

Membres

M. Cailliet	M. Dhoedt
M. Ferin	M. Langlois
M. Sageot	M. Trajin
M. Taravella	Mme Schmitt

ENSEIGNEMENT – ENFANCE – JEUNESSE

Adjointe référente : *Mme Corinne Brudey — 1^{ère} adjointe*

Ce que fait cette commission

L'école, c'est le premier engagement d'une commune envers ses habitants. Cette commission prend en charge tout ce qui touche à la vie scolaire et à l'épanouissement des jeunes Sterpinaciens : bâtiments, cantine, projets pédagogiques. Elle est aussi l'instance qui veille à ce que la jeunesse ait sa place dans la ville.

Ses missions concrètes

- Suivre l'entretien et la rénovation des bâtiments scolaires
- Gérer le service de cantine
- Soutenir les projets pédagogiques des enseignants

Membres

M. Cailliet	M. Langlois
Mme Brudey	Mme Villand
Mme Foulon	M. Bausmayer
Mme Ducellier	Mme Darthy

AFFAIRES SOCIALES – HABITAT – SOLIDARITÉ

Adjointe référente : *Mme Danielle Bonnette — 3^e adjointe*

Ce que fait cette commission

Personne ne doit être laissé de côté. C'est la mission de cette commission : faciliter la vie des seniors, des personnes en situation de handicap, des familles en difficulté, de tous ceux qui traversent une période difficile. Elle oriente aussi la politique du logement et reste l'interlocutrice privilégiée des bailleurs sociaux.

Ses missions concrètes

- Soutenir les personnes fragiles, isolées ou en situation de précarité
- Développer le lien intergénérationnel et la solidarité de proximité
- Instruire les demandes de logement et travailler avec les bailleurs
- Repérer et signaler les dysfonctionnements structurels et d'hygiène
- Orienter la politique sociale et de solidarité de la commune

Membres

M. Cailliet	Mme Koleno
Mme Bonnette	Mme Ducellier
Mme Mentec	Mme Brudey
Mme Tanfin	Mme Darthy



VIE ASSOCIATIVE ET DE LA CITOYENNETÉ

Adjoint référent : M. Laurent Bausmayer — 4^e adjoint

Ce que fait cette commission

Les associations, c'est le tissu vivant d'Étrépagny. Sport, culture, loisirs, entraide : elles animent la ville, créent du lien et font vivre la citoyenneté au quotidien. Cette commission est aussi l'espace de dialogue entre la municipalité et les habitants — l'endroit où la démocratie locale se construit concrètement.

Ses missions concrètes

- Soutenir les associations locales dans leurs projets et leur fonctionnement
- Faciliter l'accès aux locaux et aux ressources communales
- Valoriser le bénévolat et l'engagement associatif
- Animer le dialogue citoyen et favoriser la participation des habitants
- Être l'instance de concertation privilégiée en matière de vie locale

Membres

M. Cailliet	M. Fremor
M. Bausmayer	M. Legendre
M. Trajin	Mme Kolenko
M. Le Bot	Mme Le Bougeant



RELATIONS AVEC LE PERSONNEL COMMUNAL

Adjoint référent : M. Jim Dhoedt — 2^e adjoint

Ce que fait cette commission

La mairie fonctionne grâce à ses agents. Cette commission veille à ce que les femmes et les hommes qui travaillent au service d'Étrépagny bénéficient de conditions de travail conformes à la loi, d'un dialogue social de qualité et d'une reconnaissance juste de leur engagement quotidien.

Ses missions concrètes

- Veiller à l'application du droit du travail et des statuts de la fonction publique territoriale
- Garantir la reconnaissance du droit syndical du personnel
- Accompagner les évolutions réglementaires en matière de RH
- Assurer le dialogue entre la direction et les représentants du personnel
- Veiller aux conditions de travail des agents communaux

Membres

M. Cailliet	Mme Darthy
M. Dhoedt	Mme Ducellier
Mme Loobuyck	Mme Tanfin
M. Langlois	M. Le Bot



COMMISSION PONCTUELLE

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président de droit : M. Frédéric Cailliet — Maire

Ce que fait cette commission

Commission ponctuelle et réglementaire, la commission d'appel d'offres se réunit uniquement lorsque la commune doit attribuer un marché public au-delà d'un certain montant légal — pour des travaux, des fournitures ou des services. Elle garantit la transparence, l'équité et le respect des procédures légales dans l'attribution des marchés publics communaux.

Ses missions concrètes

- Examiner les offres déposées par les entreprises candidates à un marché public
- Vérifier la conformité des offres aux critères définis dans le cahier des charges
- Attribuer les marchés publics dans le respect du code de la commande publique
- Garantir la transparence et l'égalité de traitement entre les candidats
- Se réunir ponctuellement selon les besoins — ce n'est pas une commission permanente

Membres

M. Dhoedt	Mme Brudey
M. Ferin	M. Bausmayer
M. Potier	M. Langlois
M. Sageot	M. Blanckaert
M. Taravella	M. Trajin



BUDGET 2026 : CHIFFRES ET RÉALITÉS

Pour comprendre en un coup d'œil



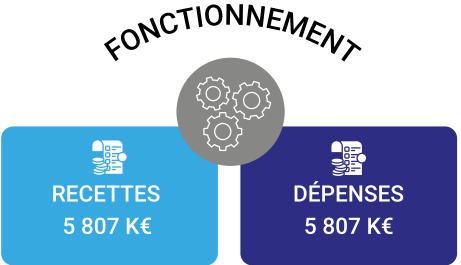
Chaque année, la ville vote son budget. Un document qui, derrière ses chiffres, traduit une réalité très concrète : des écoles entretenues, une rue réparée, un repas à la cantine, des agents qui travaillent pour vous. En 2026, une année marquée par un contexte national particulièrement incertain et le renouvellement du conseil municipal, Étrépagny tient ses engagements.

C'est quoi un budget municipal ?

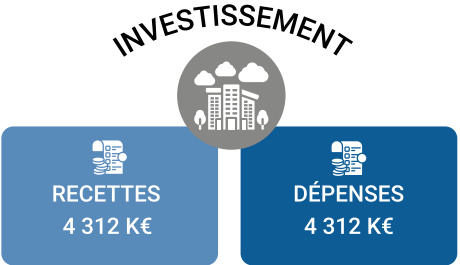
Le budget correspond au plan financier de la ville pour une année. Par obligation légale, il doit être équilibré — les recettes doivent couvrir exactement les dépenses. Il se divise en deux parties :

Le fonctionnement, qui couvre les dépenses du quotidien — salaires des 48 agents municipaux, entretien des bâtiments et des espaces verts, restauration scolaire, subventions aux associations — financé principalement par les impôts locaux et les dotations de l'État.

L'investissement, qui finance les grands travaux et équipements, grâce aux subventions et à l'épargne dégagée. À Étrépagny, les investissements sont financés par l'épargne dégagée et les subventions obtenues — aucun nouvel emprunt n'a été nécessaire depuis 2022, ce qui permet de maintenir une dette maîtrisée.



En 2026, le budget total s'élève à 10,1 millions d'euros : 5,8 millions pour le fonctionnement et 4,3 millions pour l'investissement.



10,1 M € budget total 2026

1,27 M € de subventions attendues pour les chantiers en cours en reports de crédits de 2025

2,7 M € encours de dette — 723 € par habitant, contre 794 € en moyenne nationale

0 € nouvel emprunt depuis 2022

9^e année consécutive sans augmentation des taux d'imposition



Moins de dotations, plus de charges : le Sefi des communes

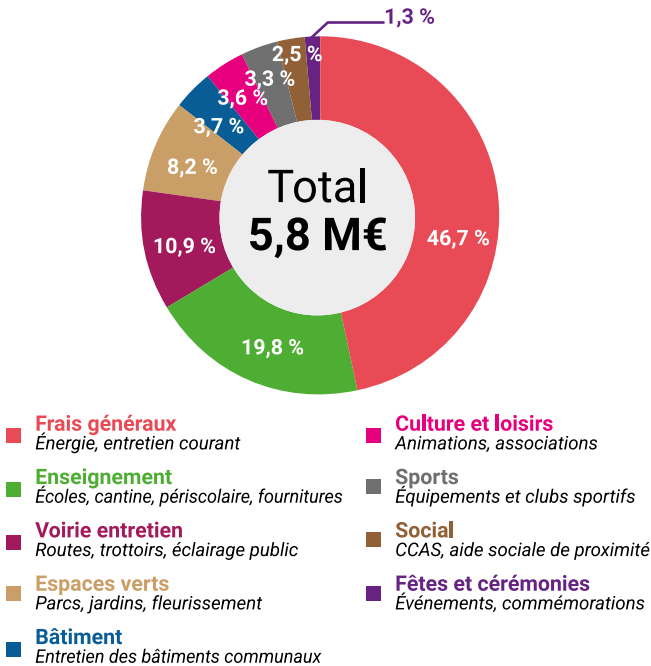
Construire un budget municipal n'a jamais été aussi complexe. Depuis plusieurs années, les communes françaises font face à une équation de plus en plus serrée : des charges qui augmentent, des ressources qui se réduisent. Le contexte national et international ne facilite pas les choses — croissance mondiale en ralentissement, instabilité politique française, incertitudes persistantes sur les marchés — et ses effets se font sentir jusque dans les finances locales.

Depuis la crise sanitaire de 2020, les dépenses ont subi des hausses successives : augmentation de la valeur du point d'indice de +3,5 % en 2022 puis +1,5 % en 2023, inflation durable sur le coût des travaux, des fournitures et de l'énergie. À cela s'ajoute la hausse des cotisations retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers — versées à la CNRACL — de 3 % sur les charges patronales, par an depuis 2025, une mesure imposée par l'État qui se poursuivra jusqu'en 2028.

Ce que la ville dépense pour fonctionner aujourd'hui

Le budget de fonctionnement couvre tout ce qui fait tourner la ville au quotidien. En 2026, les principales dépenses se répartissent ainsi :

Répartition des dépenses de fonctionnement par domaine d'action :

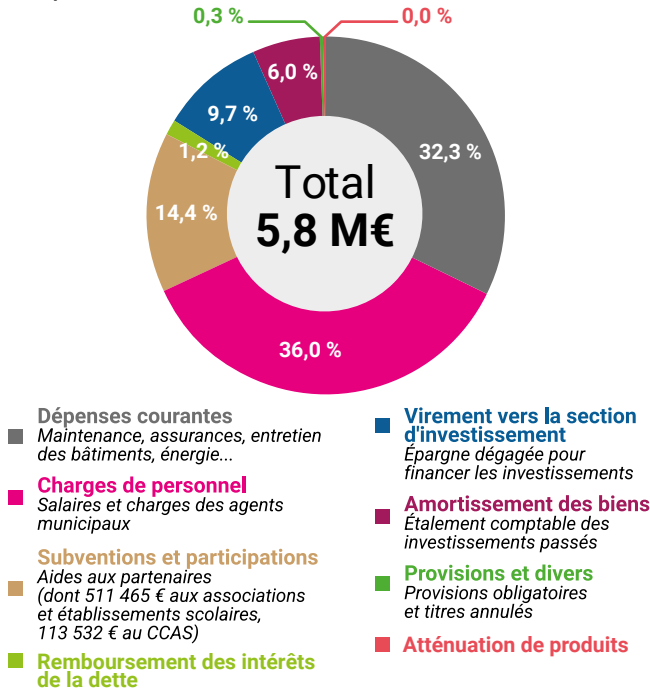


Du côté des recettes, la Dotation Globale de Fonctionnement — l'argent versé chaque année par l'État aux communes — ne cesse de diminuer. À Étrépagny, elle est passée de 167 498 € en 2024 à 157 000 € en 2025, et a encore baissé à 133 394 € en 2026. Depuis 2025, un nouveau prélèvement s'est ajouté, le DILICO, directement ponctionné sur les recettes des établissements publics de coopération intercommunale, des départements et des régions.

Si la loi de finances 2026 prévoyait initialement d'étendre ce prélèvement aux communes, elles en seront finalement exemptées — une bonne nouvelle, compte tenu des incertitudes qui pesaient lors de l'élaboration du budget.

Face à ces données, Étrépagny a fait le choix de la rigueur sans renoncer à ses engagements : les taux d'imposition n'ont pas été augmentés pour la 9^e année consécutive, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit et les projets continuent d'avancer.

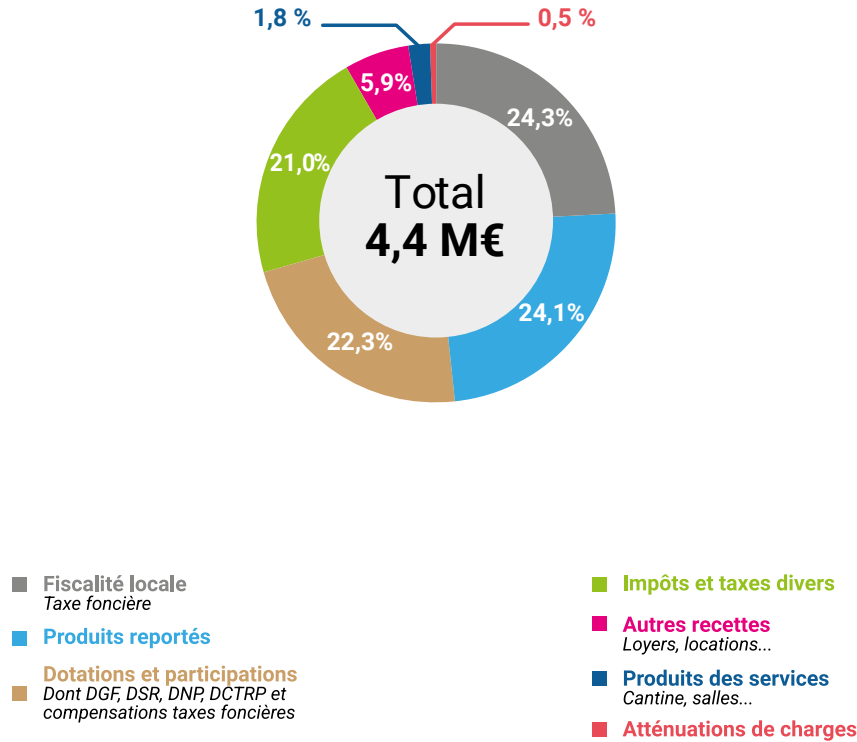
Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre comptable :



Comment on finance le fonctionnement ?

Pour financer ses dépenses de fonctionnement, la ville dispose de plusieurs sources de recettes. La plus importante, c'est la fiscalité locale — la taxe foncière, payée par les propriétaires — qui représente près d'un tiers des recettes. Viennent ensuite les dotations versées par l'État, en premier lieu la Dotation Globale

de Fonctionnement, et diverses taxes indirectes comme la taxe sur l'électricité. La ville perçoit également des recettes liées à ses services — les repas de cantine, les locations de salles, les loyers des logements communaux. Enfin, une petite part provient des remboursements de l'État ou des assurances, notamment en cas d'absence d'agents.





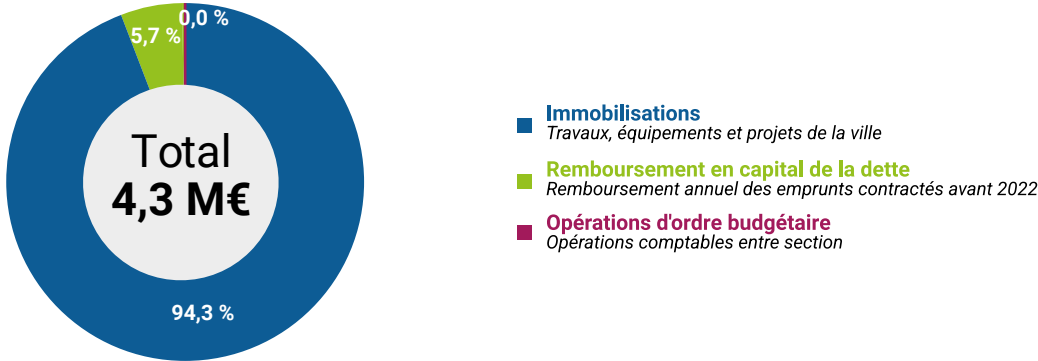
Ce que la ville construit pour demain

Le budget d'investissement finance les projets qui transforment durablement la ville. En 2026, les dépenses se répartissent ainsi :

Répartition des dépenses d'investissement par projet :



Répartition des dépenses d'investissement par chapitre comptable :

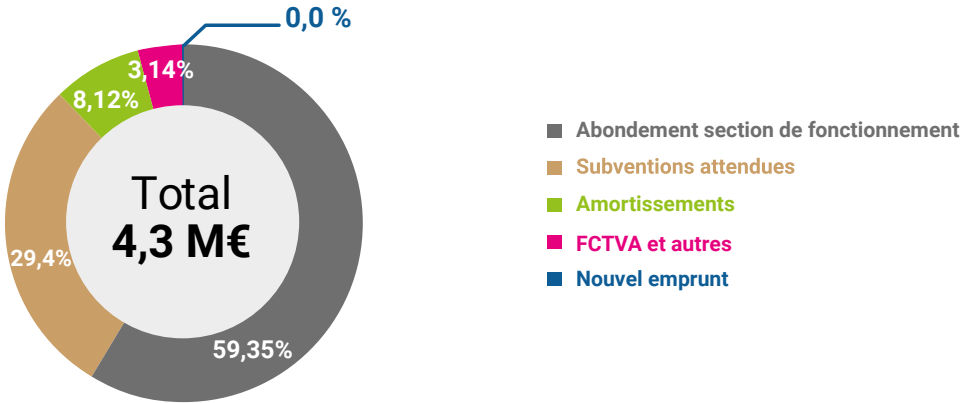


Comment on finance l'investissement ?

Rénover, équiper, améliorer le cadre de vie — ces projets nécessitent des financements spécifiques. Pour les financer, la ville s'appuie sur trois leviers : l'épargne dégagée sur le fonctionnement, les subventions obtenues auprès de l'État, du Conseil départemental ou de la Région, et si nécessaire l'emprunt. À Étrépagne, aucun nouvel emprunt n'a été contracté depuis 2022 — un choix qui permet de maintenir la dette à 2,7 millions d'euros, en dessous de la moyenne nationale pour les communes de même taille.

Dans un contexte national particulièrement incertain — le budget de l'État peine à trouver son équilibre et les financements aux collectivités restent flous — la ville a fait le choix de la prudence et de la continuité. En 2026, le budget d'investissement s'élève à 4,3 millions d'euros, comprenant 2,43 millions de chantiers engagés en 2025 qui se poursuivent et 1,64 million de nouvelles opérations lancées cette année.

Un budget de responsabilité, au service des Sterpinaciens.



Les chantiers reportés — ce que ça coûte :



Ce solde est couvert grâce à l'épargne dégagée sur le budget de fonctionnement et aux nouvelles subventions obtenues en 2026 - le résultat d'une gestion rigoureuse des finances de la ville.

Résultat
0 € de nouvel emprunt

Nos financeurs



GRANDIR À ÉTRÉPAGNY

Une ville qui accompagne ses enfants à chaque étape



Étrépagny est une ville qui pense à ses enfants - et qui le prouve concrètement. Des écoles publiques et privées, une cantine accessible à tous, des équipements numériques, des sorties, des associations sportives et culturelles, une Ludo-Médiathèque, un accueil de loisirs ...

De la crèche au collège, en passant par le terrain de sport et la bibliothèque, de nombreux acteurs s'impliquent pour que grandir ici soit une vraie chance.



Le mot de Mme Corinne Brudey, 1^{ère} adjointe chargée des Affaires scolaires, de l'Enfance et de la Jeunesse.

« Grandir à Étrépagny, c'est bénéficier d'un cadre de vie agréable et d'écoles où chaque enfant apprend dans de bonnes conditions. Notre priorité est de préserver cette qualité d'enseignement et de veiller, au quotidien, au bon fonctionnement de nos écoles.

Mais l'épanouissement des enfants ne s'arrête pas à la classe. Tout au long de l'année, la commune propose activités, sorties et interventions qui éveillent leur curiosité et leur ouvrent de nouveaux horizons.

Ce travail, nous le menons avec les familles, les enseignants et l'Éducation nationale, dans un dialogue permanent qui construit les meilleures conditions pour nos enfants. »

Les outils du quotidien

Bien apprendre, ça commence par être bien équipé. À Étrépagny, la ville accompagne les écoles au quotidien pour que chaque élève puisse disposer du matériel et des outils nécessaires, du crayon à l'écran !

Des fournitures pour bien démarrer l'année

La rentrée, ça se prépare — et la ville s'en charge. Chaque année, cahiers, crayons et matériel pédagogique sont fournis aux élèves pour que personne ne se retrouve sans le nécessaire le premier matin d'école. La ville alloue 55 € par élève en élémentaire et 35 € en maternelle, soit un investissement total de 19 240 € pour les 400 élèves des deux écoles publiques.

Et parce que certains gestes marquent les esprits, 60 dictionnaires sont offerts chaque année aux élèves de deux classes — un cadeau pratique et symbolique qui accompagne les enfants à un moment clé de leur apprentissage.



Journal d'information #12 - Juin 2026 - 18



Des écoles connectées

Aujourd'hui, apprendre passe aussi par les écrans — et les écoles suivent le mouvement. À l'école élémentaire Georges Delamare, une salle informatique est accessible à toutes les classes, et chaque salle est équipée d'ordinateurs et d'un système de visioconférence pour ouvrir la classe sur le monde. En maternelle, chaque enseignant dispose d'un ordinateur portable pour préparer, animer et suivre ses séances au quotidien. Cette année, la ville a renouvelé l'ensemble des PC portables des enseignants de l'école maternelle pour un montant de 10 975,68 €, afin de maintenir un équipement performant au service des élèves.

Le lien avec les familles passe lui aussi par le numérique : grâce à l'ENT — l'Espace Numérique de Travail — que la ville met à disposition de l'école élémentaire. Devoirs, informations et documents, tout est centralisé en un seul endroit par les enseignants et accessible à tout moment par les parents pour un suivi simple et régulier tout au long de l'année.

Enrichir la vie scolaire

À Étrépagny, l'école ne se limite pas aux heures passées derrière un bureau. Tout au long de l'année, enseignants, associations, équipements culturels et partenaires du territoire participent à rendre la vie scolaire plus ludique, plus vivante et plus concrète pour les élèves.

Partir pour apprendre, découvrir pour grandir

Entre les murs d'une classe et le reste du monde, il n'y a qu'un pas — et les enseignants le franchissent régulièrement avec leurs élèves. Sorties, voyages, classes transplantées : chaque expérience vécue à l'extérieur vient enrichir et donner du sens à ce qui s'apprend en classe.

Certaines découvertes se font le temps d'une journée, lors des sorties de fin d'année. D'autres prennent une dimension plus particulière, comme les classes transplantées, qui permettent aux enfants de partir plusieurs jours dans un environnement complètement différent tout en poursuivant leurs apprentissages. Cette année, 32 élèves ont ainsi vécu une classe de neige du 27 janvier au 5 février 2026 à Ancelle.

La ville s'implique également directement avec les sorties organisées l'été pour les familles : pour une participation symbolique, la commune prend en charge le reste du coût pour permettre à toutes les familles de découvrir de nouveaux lieux. Cette ouverture sur l'extérieur se poursuit aussi au collège grâce aux échanges avec des correspondants étrangers. Pour de nombreux jeunes, ces rencontres constituent une première expérience concrète de découverte culturelle et linguistique à l'échelle européenne.

Quand le monde s'invite à l'école

Tout au long de l'année, des intervenants extérieurs viennent enrichir le temps scolaire — que ce soit en se déplaçant directement dans les classes ou en accueillant les élèves sur leur site. Chaque rencontre est une occasion d'aborder autrement ce qu'on apprend en classe et de découvrir des univers qu'on ne trouve pas dans les manuels. C'est ainsi que la ferme Trigolo propose une immersion dans le monde animal et agricole, que le SYGOM sensibilise les élèves aux enjeux environnementaux, ou encore que les élèves visitent la station d'épuration de la commune pour mettre des visages et des machines sur un service du quotidien.

La culture occupe également une place importante dans ces temps d'animation. Un chapiteau de cirque installé pendant cinq semaines près du gymnase de l'école maternelle — avec des ateliers et représentations pour toutes les classes — un concert partagé avec la Chorale Chant de l'Eure qui a réuni petits et grands, des classes entières qui poussent la porte de la Ludo-Médiathèque pour découvrir livres, jeux et animations culturelles : autant de façons différentes d'ouvrir les enfants au monde artistique. En 2025, 11 classes d'Étrépagny ont visité la Ludo-Médiathèque, qui se réinvente en 2026 avec l'arrivée d'un espace EJA (Édition Jeunesse Accessible) proposant des ouvrages adaptés à tous les jeunes lecteurs, avec ou sans difficultés de lecture : livres tactiles, textes en braille, histoires en pictogrammes, polices adaptées. Et parce que la curiosité ne s'arrête pas à la sonnerie, l'inscription est gratuite — la carte Pass'thèque permet d'emprunter jusqu'à 14 documents pour 4 semaines.

Un soutien sur mesure pour chaque parcours

Tous les enfants n'avancent pas au même rythme — et c'est tout à fait normal. Pour ceux qui rencontrent des difficultés, le RASED — Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté — intervient directement au sein des écoles. Ses professionnels proposent un accompagnement personnalisé, discret et adapté, pour que chaque enfant puisse progresser à son propre rythme sans décrocher.



Journal d'information #12 - Juin 2026 - 19

615 élèves scolarisés à Étrépagny en écoles maternelles et élémentaires

dont **30 %** viennent des communes voisines

71 % des élèves inscrits à la cantine bénéficient du tarif à 1 €

155 jeunes Sterpinaciens licenciés dans un club sportif

Entre **250** et **300** jeunes à l'École de Musique et de Danse

120 familles à la garderie les Coccinelles

10 bourses au permis de conduire de **600 €** financées chaque année par la mairie (sous conditions)



La vie en dehors de l'école

Grandir, ce n'est pas seulement aller à l'école. Du matin au soir, les mercredis ou les vacances scolaires, plusieurs dispositifs accompagnent les enfants et les familles dans le quotidien.

Du matin à la sortie des classes

La journée des enfants commence souvent bien avant la sonnerie — et se prolonge bien après. Pour que chaque famille puisse s'organiser sereinement, plusieurs services assurent l'accueil des enfants tout au long de la journée.

À la cantine, la ville a fait un choix fort : depuis 2021, les tarifs sont calculés selon le quotient familial de la CAF pour tenir compte de la situation de chaque foyer. Aujourd'hui, 271 des 384 élèves inscrits — soit 71 % — bénéficient d'un repas à 1 € ou moins, l'État participant à hauteur de 3 € par repas facturé à ce tarif.

Avant et après la classe, la garderie associative Les Coccinelles prend le relais pour beaucoup de familles : pour l'année 2025-2026, elle accueille 120 familles — 99 enfants en primaire et 69 en maternelle — avec l'appui financier de la ville.

Quand l'école ferme ses portes

Les besoins des familles ne s'arrêtent pas aux jours de classe. Le mercredi et pendant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs ouvre ses portes. Installé dans les locaux mis à disposition par la ville et financé par la Communauté de communes du Vexin Normand, il encadre les enfants avec des activités tout au long de la journée.

Cette année, il a accueilli :

- 20 enfants en maternelle et 32 en primaire, le mercredi ;
- 29 enfants en maternelle et 38 en primaire, pendant les vacances d'hiver ;
- 26 enfants en maternelle et 41 en primaire, pendant les vacances de printemps ;

Au-delà des services du quotidien, la ville accompagne aussi les enfants par des attentions particulières. À l'approche des fêtes, la ville glisse 400 livres sous le sapin des jeunes Sterpinaciens — une tradition qui revient chaque année et qui dit beaucoup.

Pour les plus petits...

Pendant que les grands découvrent l'école, les tout-petits ont leurs propres rendez-vous. Une micro-crèche privée accueille les tout-petits, tandis que le Relais Petite Enfance accompagne les familles et les assistantes maternelles au quotidien. La Ludo-Médiathèque s'implique également auprès des plus jeunes : en 2025, 7 interventions ont été organisées en crèche pour environ 48 enfants, et 4 avec le RPE pour environ 34 enfants — des moments ludiques et pédagogiques pensés pour éveiller les tout-petits dès le plus jeune âge.



Des activités pour tous les goûts

Sport, musique, danse, théâtre : à côté de l'école et des services de la ville, les associations jouent un rôle essentiel dans le quotidien des jeunes Sterpinaciens.

Bouger, jouer, se dépasser

Quand on grandit à Étrépnay, les occasions de se dépenser ne manquent pas. Avec près de 1 500 adhérents, l'USE — Union Sportive d'Étrépnay — est l'une des structures les plus importantes de la commune. Elle fédère de nombreuses disciplines et permet aux jeunes de pratiquer près de chez eux, quel que soit leur niveau. En 2025, 155 jeunes Sterpinaciens de moins de 18 ans étaient licenciés — dont 116 de moins de 12 ans. Le football, le judo et le taïso arrivent en tête, mais l'offre est large : tennis, basket, handball, badminton, escrime, VTT, tennis de table — il y en a pour tous les goûts.

Développer sa fibre artistique

Pour ceux que la scène attire plus que le terrain, l'École de Musique et de Danse d'Étrépnay est là. Soutenue par la ville qui met à disposition ses locaux et une subvention, c'est l'Association de Musique et de Danse d'Étrépnay qui y assure les cours. Chaque année, entre 250 et 300 adhérents y trouvent leur voie : la musique avec l'éveil musical pour les plus petits, des cours de chant et de découverte de la musique actuelle ou la pratique d'un des 16 instruments au programme ; la danse avec des cours de classique ou de modern jazz ; et la scène avec le théâtre. De quoi satisfaire toutes les curiosités, dès le plus jeune âge.



Construire pour l'avenir

Derrière chaque classe confortable, il y a des investissements concrets. Entre travaux d'entretien, amélioration du confort et projets ambitieux, Étrépnay s'engage dans les écoles.

Ce qui a été réalisé

Les travaux les plus discrets sont parfois ceux qui changent le plus le quotidien. À l'école élémentaire Georges Delamare, les stores roulants ont été remplacés durant l'été 2025 — un chantier discret, mais qui améliore concrètement le confort des classes au quotidien. À l'école maternelle, plusieurs menuiseries ont été rénovées et 50 nouveaux lits installés pour les plus petits, avec toute la literie nécessaire — couettes, oreillers, draps. Parce que bien dormir à l'école, ça compte aussi.

Ce qui se prépare

Les projets à venir sont autrement plus ambitieux, avec la rénovation énergétique de l'école élémentaire Georges Delamare. Isolation des murs, remplacement des fenêtres, changement des chaudières — ce projet de grande ampleur, estimé à 5,6 millions d'euros sur trois phases, transformera durablement le bâtiment. La ville a déjà franchi une première étape concrète en réalisant l'étude préparatoire, et le DETR a attribué une subvention pour financer une partie de cette phase. La demande au titre du Fonds Vert est quant à elle toujours en attente. Les travaux démarreront dès la notification de l'ensemble des financements.

Dans le même élan, deux autres projets sont en cours d'études : la rénovation de la cour de l'école maternelle, pour offrir aux plus petits un espace rénové, et la réfection des portails et de la clôture autour de l'école élémentaire pour renforcer la sécurité des enfants. Ces deux chantiers dépendent eux aussi des financements qui pourront être mobilisés.



Pour les jeunes l'été

Quand les cartables sont rangés, la vie de la commune s'anime pour les plus jeunes. Activités, sorties, équipements ouverts et rendez-vous festifs rythment l'été à Étrépnay.

L'été, les portes restent ouvertes

Pas question de s'ennuyer pendant les vacances. La piscine, les terrains de sport et les espaces verts sont là pour ceux qui ont besoin de bouger et de se dépenser. Pour les amateurs de livres et de jeux, la Ludo-Médiathèque continue ses activités tout l'été — avec une inscription gratuite et des animations au programme. Les horaires estivaux sont disponibles sur le site de la ville et sur la page Facebook du réseau des bibliothèques



Pour plus d'infos :

Et pour les enfants qui ont envie d'un programme chargé pendant les grandes vacances, l'accueil de loisirs est là. Il propose des journées complètes avec sorties, ateliers et activités variées, dans un cadre adapté à chaque âge.

Des sorties et des fêtes pour tous

L'été à Étrépnay, ça ne s'improvise pas. La ville maintient les sorties pour tous les habitants, à moindre coût — et à 1 € pour les jeunes. Cette année, Ouistreham le 16 juillet et le Parc Astérix le 20 août sont au programme. Les inscriptions ont été réalisées le 21 juin.

Et pour les moments de fête qui rythment la commune, les traditions sont bien là : fête foraine, feu d'artifice, bal sterpinacien, — autant de rendez-vous qui rassemblent petits et grands chaque année. Pour ne rien manquer, consultez l'agenda en fin de numéro.



QU'IL FAIT BON ÊTRE UN(E) STERPINACIEN(NE)

Étrépnay sous toutes ses facettes



Pierre après pierre, vitrail après vitrail : le chantier de l'église avance

La deuxième phase des travaux de rénovation de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais est désormais lancée. Elle concerne la façade occidentale, les pignons nord et sud du transept, ainsi que les vitraux — dans la continuité de la phase 1 menée en 2021, qui portait sur le clocher et la consolidation de l'édifice. Depuis l'installation de l'échafaudage au mois de mai, les travaux sont entrés dans leur phase opérationnelle : l'entreprise Normandie Rénovation intervient sur les maçonneries, tandis que l'atelier Barthe-Bordereau, maître verrier installé près d'Angers, assure la dépose et la restauration des vitraux.

Inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 2009, elle accompagne la vie de la commune depuis le XIV^e siècle. Lieu de culte et repère familial des habitants, elle accueille chaque année de nombreux événements culturels et patrimoniaux ouverts à tous. Les travaux engagés aujourd'hui permettront de préserver ce patrimoine remarquable, fragilisé par le temps, afin qu'il puisse continuer à être transmis aux générations futures.

Ce chantier de 2 724 013 € sur trois ans, pour une durée estimée à 10 mois de travaux en 2026, bénéficie déjà de 354 451 € de subventions accordées par la DRAC, la DSIL et la Sauvegarde de l'Art Français. Pour compléter ce financement, la campagne de dons lancée en mai 2025 avec la Fondation du patrimoine se poursuit. Les dons sont possibles en ligne via la Fondation du patrimoine ou par courrier. Chaque contribution ouvre droit à une réduction d'impôt de 75 % dans la limite de 1 000 € (66 % au-delà).



Plus d'infos sur la Fondation du patrimoine :



Le saviez-vous ?

Après l'incendie de 1929, les vitraux de l'église sont confiés au maître verrier François Décorchemont, figure majeure de la pâte de verre coulée. Aujourd'hui encore, sa technique très personnelle reste impossible à reproduire, faute de documentation.



Journal d'information #12 - Juin 2026 - 22

Jardin public Pierre Beaufils : la Bonde retrouve son cour

Poumon vert d'Étrépnay, le jardin public Pierre Beaufils est bien plus qu'un espace de promenade — c'est un lieu de vie, au cœur du quotidien des habitants. Et un projet ambitieux est en cours pour le valoriser davantage.

En lien avec le Syndicat mixte du bassin de l'Epte, une réflexion est engagée pour renaturer la rivière La Bonde qui le traverse. L'idée ? Lui redonner un fonctionnement plus naturel et favorable à la biodiversité. Concrètement, cela passera par plusieurs

interventions : remise partielle dans son lit d'origine, création de nouveaux tracés sur certains secteurs, reconnexion aux zones humides et restauration des berges. Ces aménagements permettront d'améliorer la circulation de l'eau et des sédiments, de renforcer les équilibres naturels du cours d'eau et de favoriser la qualité des milieux aquatiques.

Petit à petit, la Bonde retrouvera une présence plus vivante dans le paysage, au cœur du jardin public. À terme, c'est tout le site qui en sortira enrichi — plus naturel, jardin public riche sur le plan écologique, et encore plus agréable à vivre.



Le Lavoir, un patrimoine remis à flot

Il fait partie du paysage depuis des générations, discret mais chargé d'histoire. Avant l'arrivée des machines à laver dans les foyers, le lavoir était un lieu de vie à part entière — les femmes s'y retrouvaient chaque semaine, battoir en main, pour laver le linge et partager les nouvelles du village. Un rôle social autant que pratique, qui en faisait l'un des cœurs battants de la vie communale.

Aujourd'hui, la commune souhaite préserver ce témoignage du passé. Des travaux de réfection sont prévus, afin de lui redonner tout son intérêt patrimonial et de transmettre aux générations futures une page de l'histoire sterpinacienne.



Défense incendie : investir pour mieux intervenir

En lien avec le SDIS, la commune renforce ses équipements de défense incendie pour améliorer la protection du territoire et les conditions d'intervention en cas de sinistre. Plusieurs chantiers sont engagés : mise en conformité du réseau, installation de poteaux incendie et création de bouches d'incendie, répartis sur différents secteurs de la ville. L'ensemble du programme mobilise 343 555 € pour les travaux de mise en conformité et la maîtrise d'oeuvre en défense incendie en 2025. Une enveloppe supplémentaire de 50 200 € est par ailleurs inscrite au budget 2026 afin de poursuivre le déploiement de ces équipements stratégiques sur le territoire communal.

Journal d'information #12 - Juin 2026 - 23



Vidéoprotection : un déploiement au service du quotidien

Afin de renforcer la tranquillité publique et la sécurité des habitants, la commune a engagé le déploiement d'un système de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire. Au total, 26 caméras seront installées sur 10 sites stratégiques : entrées et sorties de ville, et secteurs sensibles de la ville, dont le jardin public.

Ce dispositif a avant tout une vocation préventive : protéger les personnes, les biens publics comme privés. Il vient également appuyer le travail de la gendarmerie et de la police en facilitant les investigations en cas d'incident, et pourra être exploité par les forces de l'ordre et les services de l'État dans le cadre des procédures légales. Le dispositif est également paramétré pour **ne filmer que l'espace public**, sans atteinte aux habitations ni à la vie privée des habitants.

L'opération représente un investissement global de 189 597 €, incluant les études et la maîtrise d'oeuvre. Le marché a été attribué à deux entreprises : SPIE pour la fourniture, la mise en oeuvre et la maintenance du système et NOVINTTEL AXIANS pour l'interconnexion et la maintenance des sites via un réseau de fibres dédié.

Ce projet bénéficie du soutien de l'État, au titre de la DETR, à hauteur de 71 056 €, ainsi que du Conseil départemental pour 35 528 €. Le reste à charge pour la commune s'élevant alors à 83 013 €.



Où sont les caméras ?

- Rond-point d'Aldi
- Rond-point route de Gisors / zone industrielle
- Carrefour route d'Heudicourt / rue Saint-Martin
- Carrefour rue des Marronniers / rue Lavoisier
- Carrefour rue du Général-Leclerc / rue Albert-Camus
- Entrée de ville, à proximité de Saint Louis Sucre
- Carrefour rue de la Libération / zone industrielle de la Porte Rouge
- Carrefour du collège / chemin de la Piscine
- Hôtel de Ville
- Entrées du Jardin public Pierre Beaufils

Ça bouge dans les associations

Les associations d'Étrépagny se renouvellent — et c'est une bonne nouvelle ! Le comité des fêtes a renouvelé son bureau, et avec lui, l'envie de faire vivre la commune est restée intacte. Foire à tout, marché de Noël, lotos — le programme continue, porté par des bénévoles qui donnent de leur temps pour que les Sterpinaciens se retrouvent. Même dynamique du côté de l'École de Musique et de Danse d'Étrépagny, renouvelée elle aussi, avec le même objectif : rendre la musique, la danse et le théâtre accessibles au plus grand nombre.

Derrière ces associations, ce sont les habitants qui font vivre la commune — et si vous souhaitez vous impliquer, les portes sont ouvertes.



23
assos.
pour une ville
qui bouge !

Pour découvrir toutes nos assos :



Le Conseil Municipal des Jeunes revient à Étrépagny !

La nouvelle équipe municipale l'avait promis : le Conseil Municipal des Jeunes fait son grand retour — et avec lui, l'idée forte que les décisions qui concernent la ville doivent aussi être pensées par ceux qui y grandissent.

Concrètement, le CMJ, c'est : vingt conseillers élus pour deux ans, des réunions le mercredi de 14h30 à 16h30 — en mairie pour les grandes séances ouvertes au public, à la salle Jacques Brel pour les travaux en commission — et de vrais projets proposés et portés par les jeunes, soutenus par les élus et services de la ville.

Pour le mandat courant de novembre 2026 à juin 2028, peuvent se présenter tous les élèves de CM1, CM2, 6^e et 5^e domiciliés et scolarisés à Étrépagny. En septembre-octobre 2026, chaque établissement élira ses représentants : dix à l'école Georges Delamare, deux à l'école Notre-Dame de Joie et huit au collège.



Prêts à faire bouger les choses ?
Les élections arrivent !

Nouveaux voisins, nouvelles adresses !

Choisir d'entreprendre dans une commune, ça ne se fait pas par hasard. Ces derniers mois, plusieurs entrepreneurs ont fait le choix de s'installer à Étrépagny, portés par des convictions partagées : une ville qui a de l'avenir, des habitants attachés à leur territoire, et une vraie place pour de nouveaux commerçants. Garage, institut de beauté, restaurants... le tissu commercial du centre-ville se renouvelle et s'étoffe, et les Sterpinaciens trouvent désormais au coin de leur rue tout ce dont ils ont besoin.

Activ'Glass

Garage spécialisé vitrage automobile



Qui ?

Jonathan Rochette,
gérant



Depuis ?

Septembre
2025



Où ?

6 rue de l'Artisanat,
local n°3



Derrière l'enseigne :

Jonathan a grandi à Étrépagny, où il a travaillé au service voirie de la ville puis à l'usine Saint-Louis Sucre. Même si la vie l'a emmené ailleurs depuis, son lien avec la commune ne s'est jamais rompu — et c'est tout naturellement qu'il a choisi d'y installer Activ'Glass.

Contacts : 06 66 11 38 53

Institut Athénaïs

Institut de beauté



Qui ?

Aurélie Bouveret,
gérante



Depuis ?

1^{er} janvier
2026



Où ?

57 rue Georges
Clémenceau



Derrière l'enseigne :

Aurélie Bouveret connaît l'Institut Athénaïs mieux que personne — elle y a travaillé comme employée pendant plusieurs années avant d'en reprendre les rênes. Une passation en douceur, dans le respect de l'esprit chaleureux et convivial qui fait la réputation de l'établissement depuis toujours.

Contacts : 02 32 27 01 83 · Facebook : Institut Athénaïs ·
Instagram : @institutathenais27

Ouvert le soir



Qui ?

Thomas Wang,
gérant



Depuis ?

Mars
2026



Où ?

48 rue Georges
Clémenceau



PMU
FDJ

Derrière l'enseigne :

Thomas Wang vient de Seine-Saint-Denis. En mars 2026, il a fait le choix de s'installer à Étrépagny pour reprendre et développer le Clémenceau — une adresse bien connue des Sterpinaciens. Son objectif : offrir un lieu chaleureux où les habitants peuvent se retrouver, autour d'un repas traditionnel le midi ou d'un verre en soirée. Ambiance familiale, accueil convivial, portes ouvertes à tous.

Contacts : 02 32 55 70 05

Le Clémenceau

Hôtel Restaurant

Saint-Gervais

Bar Brasserie



Qui ?

Emmanuel
Selvaratnam Anton
Yogaraja, gérant



Depuis ?

2021



Où ?

1 rue du Maréchal
Foch



Derrière l'enseigne :

C'est en fréquentant l'église Saint-Gervais-Saint-Protais qu'Emmanuel a découvert Étrépagny, et ses habitants l'ont conquis. En 2021, il s'y installe et ouvre deux établissements : une épicerie de proximité et un bar brasserie. Son objectif : créer des lieux où les Sterpinaciens se retrouvent, échangent et passent de bons moments. Animations, retransmissions sportives, accueil chaleureux — ici, tout le monde est le bienvenu !

Contacts : 06 68 11 86 36 - 02 32 15 18 10 · Facebook : Bar
Brasserie Saint-Gervais

EN UN CLIN D'ŒIL

La commune en bref



Un geste simple, une ville plus belle

Chaque habitant contribue à la qualité du cadre de vie d'Étrépagny. Ramasser les déjections de son animal, respecter les espaces verts et le mobilier urbain — autant de petits gestes qui, mis bout à bout, font toute la différence. Pour vous aider, 18 distributeurs de sacs à déjections canines sont répartis dans la ville. Pensez-y !

Un rappel qui compte : cette négligence est sanctionnée d'une amende de 135 € (article R632-1 du Code pénal).



Le saviez-vous ? La fête foraine, un travail d'équipe

La fête foraine, c'est toute une organisation ! La commune travaille en étroite collaboration avec le Comité des Fêtes Étrép'en folie pour en faire un événement réussi. C'est l'association qui propose l'attribution des emplacements — aussi bien pour les forains que pour les commerçants stérpinaciens — et la commune délivre ensuite les autorisations officielles, par arrêté municipal, d'occupation du domaine public.

Un beau travail d'équipe, rendu possible grâce aux bénévoles du Comité des Fêtes, dont l'implication est précieuse chaque année. Merci à vous !



Vous souhaitez ravaler votre façade ?

Un dispositif d'aide financière est mis en place pour encourager les propriétaires à rénover leurs façades : la subvention peut atteindre jusqu'à 2 000 € par immeuble, soit 20 % du coût des travaux (dans la limite de 10 000 € TTC).

Conditions :

- Habiter dans le périmètre de l'ORT,
- Obtenir une déclaration préalable auprès de la Direction de l'Urbanisme,
- Déposer le dossier avant le début des travaux,
- Faire réaliser les travaux par une entreprise spécialisée.

Renseignements et dossier de demande : Direction de l'Urbanisme — Mairie d'Étrépagny



Des haies bien taillées, un voisinage apaisé

Chaque propriétaire est responsable de l'entretien des végétaux sur son terrain — y compris de ce qui déborde sur le domaine public. Une haie non taillée ou un arbre encombrant peut mettre en danger piétons et véhicules, gêner le passage des secours, et entraîner une intervention d'office aux frais du propriétaire.

Bon à savoir : la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août pour les agriculteurs. Pour les particuliers, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler entre le 15 mars et le 31 juillet, afin de préserver la nidification des oiseaux.

En cas de ligne électrique à proximité, contactez ENEDIS avant toute intervention : **09 72 67 50 27**
Pour toute question : service Urbanisme — **02 32 55 71 44**



RETOUR SUR...

Ces événements qui nous ont rassemblés



Fête des fleurs

Quand le jardin s'épanouit

Pour sa 10^e édition, la Fête des fleurs et de l'artisanat a transformé le Jardin public en marché fleuri les 25 et 26 avril : une cinquantaine d'exposants, des animations pour petits et grands, le traditionnel concours de tarte normande et le concours du vélo fleuri ont fait de cette journée un rendez-vous réussi.



Rallye touristique

En route pour le Vexin !

Le 15 mai, le Rallye touristique de Folk en Pagaille a pris son départ depuis la Salle Jacques Brel pour la 15^e édition d'une journée à travers le Vexin — avec remise de prix à l'arrivée pour les grands gagnants !



Foire à tout

Chiner, flâner, partager

Le 17 mai, la Foire à tout a réuni exposants, chineurs et promeneurs pour une journée animée — la pluie n'aura pas eu le dernier mot.



Pierre en lumière : 30 mai

La nuit s'illumine

Le 30 mai, entre mise en lumière des vitraux de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais et découverte de leur histoire, les Stérpinaciens ont pu redécouvrir une partie du patrimoine communal sous un nouveau regard.





À NE PAS MANQUER !

Vos prochains rendez-vous



Cérémonie du 8 mai : un devoir de mémoire

Le 8 mai, M. Langlois a rappelé que derrière les commémorations, il y a des noms, des visages et une histoire locale qui ne doit pas être oubliée. À travers ce discours poignant, il retrace pour nous cette page de l'histoire d'Étrépagny.

La petite histoire d'ÉTRÉPAGNY :

1939 : La mobilisation

1941 : Les prisonniers de la cantine Valtot

1945 : Les prisonniers allemands

« Aujourd'hui, sans aucune prétention, je ne suis pas historien, je souhaite évoquer la mobilisation des hommes à Étrépagny, puis le travail forcé des prisonniers français dans la région sans aucun respect pour la personne humaine par les nazis puisque ces prisonniers étaient issus des troupes coloniales.

Les Mobilisés de 1939.

En septembre 1939, à la déclaration de guerre, si on prend en compte le recensement de 1931, la commune d'Étrépagny comptait 2277 habitants.

228 hommes ont été mobilisés, à partir du 3 septembre : 10 % de la population.

Sur l'ensemble du canton de l'époque 643 hommes ont été mobilisés.

Au cours de l'invasion de mai et juin 1940, selon les archives consultées, 96 soldats sterpinaciens ont été faits prisonniers par les Allemands. Rappelons que 9 sont tombés au champ d'honneur.

35 ont été démobilisés après l'armistice, la plupart en zone libre qu'ils avaient pu rejoindre. Une petite centaine est restée provisoirement dans cette armée d'armistice dont les effectifs de 100 à 120 000 hommes étaient imposés par les vainqueurs. À partir d'avril 1945, 109 prisonniers sont revenus. Sur les archives consultées, il est fait mention des prisonniers de guerre, déportés, et « déportés volontaires ». Je pense que les requis du service du travail obligatoire (STO) sont inclus sur la liste. À Étrépagny, un élan de solidarité s'est mis en place dès avril 1945, avec des dons en faveurs des prisonniers pour faciliter leur retour.

Le « camp de prisonniers » d'ÉTRÉPAGNY !

En 1941, les autorités allemandes envoient des prisonniers de guerre d'origine nord-africaine pour être employés dans les fermes du Vexin, et aider aux travaux agricoles et essentiellement la culture et l'exploitation des betteraves. Ces prisonniers venaient du FRONTSTALAG de VERNEUIL SUR AVRE. Un « frontstalag » était un camp provisoire de prisonniers en attendant leur transfèrement sur l'Allemagne. Les prisonniers originaires des colonies y étaient enfermés pour, selon les

allemands « ne pas importer de maladies tropicales sur le sol du Reich ». Quel mépris pour l'humain.

Par courrier en date du 8 mars 1941 adressé au maire d'Étrépagny, le préfet de l'Eure avise ce magistrat que la Feldkommandantur d'Évreux a décidé de répartir des prisonniers de guerre de couleur (ce sont les termes utilisés) pour les employer aux travaux agricoles. Il est stipulé que « c'est imposé, que ni le maire ni les agriculteurs ne peuvent s'y opposer ». Il est précisé que ces hommes seront logés collectivement dans un bâtiment fermant à clef, dont les fenêtres devront être garnies de fer plats ou de barbelés, l'ameublement sera constitué d'une table et de bancs, pour le couchage à défaut de literie il est mentionné d'utiliser de la paille. – toujours du mépris... Comment assimiler des hommes à du bétail....

Le site retenu est « LES CANTINES DE VALTOT ».

Une facture du 8 avril 1941 fait état de travaux effectué en cet endroit : 855 m de fils barbelés – 18 tendeurs – 21 kg de fer plat – 60 kg de fer rond. Pour une somme de 4103 francs. Il semblerait que ces prisonniers aient été employés en 1941 – 1942.

Ce sont donc 40 prisonniers français d'origine nord-africaine qui seront installés dans la cantine de Valtot, sous la surveillance de 5 soldats allemands qui sont également chargés de les accompagner et les surveiller sur le lieu de travail dans les fermes.

1945 – Le vent a tourné - les prisonniers allemands.

Enfin une note du préfet du 20 novembre 1945 indique que 20 prisonniers allemands viendront travailler dans les fermes de la région. Ils ne doivent avoir aucun contact avec la population, ne pas fréquenter les cafés, ne pas circuler à bicyclette, rester en groupe, avoir les lettres PG peintes sur leurs effets militaires qu'ils ont obligation de porter. Ils peuvent assister au premier office religieux du dimanche et ensuite regagner leur cantonnement. Je n'ai pas d'indication sur leurs lieux d'hébergement. Peut-être aux cantines de Valtot sous la garde de soldats d'origine nord-africaine. Je n'en sais pas plus. Merci aux employés administratifs de la mairie qui m'ont aidé dans mes démarches de consultation des archives. »

*Bernard LANGLOIS, Conseiller Municipal,
Correspondant Défense.*

Que vous souhaitiez vous porter bénévole ou simplement venir profiter des festivités, les événements ne manquent pas à Étrépagny.

Rejoignez-nous !

18 juin

Remise des trophées des sports - Appel du 18 juin

19 – 22 juin

Fête foraine

20 juin

Feu d'artifice

21 juin

Ouverture des inscriptions – sorties pour les familles

8 juillet

Don du sang – Salle J. Brel

13 juillet

Bal sterpinacien

14 juillet

Repas citoyen au Jardin public Pierre Beaufils

16 juillet

Sortie pour les familles – Ouistreham

20 août

Sortie pour les familles – Parc Astérix

29 août

Pot d'amitié – Libération d'Étrépagny

1^{er} septembre

Rentrée des classes

5 septembre

Forum des associations

6 septembre

Fête de la rentrée

21 septembre

Journée du patrimoine

24 septembre

Repas des seniors

11 octobre

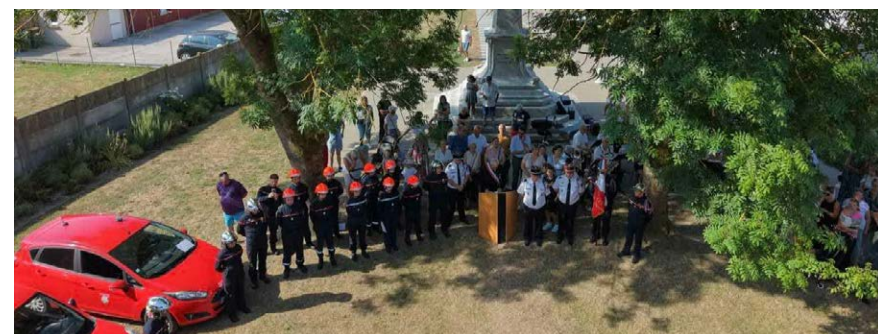
La Sterpinacienne Rose (Octobre Rose)

17 octobre

Cérémonie de remise des prix – concours maisons fleuries

ÉTRÉPAGNY EN FÊTE

Deux rendez-vous incontournables de l'été sterpinacien



Le Bal sterpinacien – 13 juillet

Le parvis de l'Hôtel de Ville s'est animé pour une soirée festive en plein air. L'École de Musique et de Danse Reynald Jouveaux, les Friday Music Friends et un DJ ont rythmé la soirée – piste de danse, bonne humeur et entrée gratuite pour tous. Un beau moment de vie locale au cœur du centre-ville !



Le Repas citoyen – 14 juillet

Le lendemain, le repas citoyen a clôturé ces deux jours de fête dans l'esprit qui caractérise Étrépagny : celui d'une ville soudée, où les habitants aiment se retrouver. Un grand merci aux bénévoles, associations, élus et agents municipaux qui ont contribué à la réussite de ces festivités.



Commerçants & entreprises d'Etrepagny : *des permanences pour vous accompagner !*

Dans le cadre du programme



➡ **Marie Hinterlang,**
cheffe de projet,
vous reçoit lors de permanences
à la **Mairie de Etrepagny.**

- ✓ Conseils pour vos projets
- ✓ Aides & financements
- ✓ Développement de votre activité
- ✓ Mise en relation avec les partenaires



 **Mairie de Etrepagny**

 **De 14h à 16h**



Dates 2026 :

- 2, 16 & 30 juillet
- 4 août
- 17 septembre
- 1, 15 & 29 octobre
- 12 & 26 novembre
- 10 décembre



Sur rendez-vous :

marie.hinterlang@ccvexin-normand.fr // 07 89 86 78 38



N'hésitez pas à prendre contact !



Ville d'Etrepagny

